

VILLA NATHAN				Période du			
8 L route des Sablières et du Père, 17870 Breuil Magné				Au			
CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE							
COORDONNEES DU PROPRIETAIRE				COORDONNEES DU LOCATAIRE			
Mr et Mme Bach							
TEL	07 81 31 14 67			TEL			
MAIL	funetcalm@gmail.com			MAIL			
Nombre de personnes							
Il a été convenu et arrêté ce qui suit, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :							
DESIGNATION DES LOCAUX							
Maison meublée de 155 mètres carrés Elle comprend une pièce salle à manger cuisine salon, 4 chambres et 2 salles de bains avec 2 WC, une piscine chauffée, une cabane, un préau, un jardin et une aire de stationnement. Ainsi que tous les meubles et effets mobiliers qui s'y trouvent.							
LA PRESENTE LOCATION EST CONSENTI ET ACCEPTÉE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES SUIVANTES							
Durée du contrat :				Date de fin :			
Date de prise d'effet :				Acompte :		Solde :	
Loyer (charges comprises) :		euros					
En cas d'annulation de la part des locataires, l'acompte sera conservé sauf s'il s'agit d'un cas de force majeure avec justificatif à l'appui.							
Le jour de la prise d'effet, le locataire versera en outre un dépôt de garantie de 500 euros en chèque qui lui sera rendu en fin de location après restitution des lieux et sous réserve des sommes qui seraient dues au bailleur du fait notamment de dégradations des lieux loués intervenues pendant la présente location et imputables au locataire ou aux personnes de sa famille ou à son service ou à toutes autres personnes introduisant dans les lieux par le locataire.							
Un coup de propre est à faire en fin de séjour, la vaisselle doit être lavée et rangée, les poubelles vidées.							
Bon pour Accord		Signer et mettre la mention « bon pour accord »					
Le,							
							